

# INSCRIPTION AU COLLEGE

Rentrée de Septembre 2025

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

Pièces à fournir :

- Fiche de renseignements
- Avis de passage en 6ème
- RIB à coller sur la page dédiée (UNIQUEMENT en cas de demande de bourse) – ne pas oublier de remplir la zone « ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE »
- Copie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Copie **intégrale** du livret de famille
- Photocopie du jugement de divorce (précisant la garde de l'enfant et l'autorité parentale) et, l'accord écrit du 2<sup>nd</sup> parent pour l'inscription au collège
- UNIQUEMENT en cas de choix de l'option : Fiche d'inscription educ sport
- UNIQUEMENT en cas de choix de l'option : Fiche d'inscription chant chorale

Ne pas oublier d'inscrire votre enfant à la **cantine** : informations sur les fiches So Happy

Les dossiers d'inscription (**COMPLETS**) doivent parvenir au collège au plus tard le Vendredi 13 Juin 2025, soit :

- Par courrier postal (collège André Derain – secrétariat – 1, Chemin de la remise – 78240 Chambourcy)
- Ou par @ à l'adresse suivante : [ce.0781683f@ac-versailles.fr](mailto:ce.0781683f@ac-versailles.fr)
- Ou déposés au secrétariat du collège de 05 au 13 juin 2025 (de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 – le Mercredi de 8h30 à 12h00)

|             |                                                                                                         |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ATTENTION : | 1. Le collège ne fait pas les photocopies.<br>2. Le dépôt du dossier ne permet pas la visite du collège |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2025-2026

Classe : .....

Les champs suivis d'un astérisque (\*) sont obligatoires

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille\* (1) :

Sexe\* : F ☐ M ☐

Nom d'usage (2) :

Né(e) le\* :   /   /

Prénom 1\* (3) :

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Pays de naissance\* :

Département de naissance\* (4) :

Commune de naissance\* (4) :

Nationalité\* :

L'élève habite\* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal :

Commune :

Pays :

@ Courriel :

Domicile :

Travail :

Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève\* :

A contacter en priorité : ☐

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille\* :

Civilité\* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage :

Prénom\* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle\* :

(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse\* :

Code postal\* :

Commune\* :

Pays\* :

@ Courriel :

Domicile :

Travail :

Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves :

☐ de recevoir des SMS : ☐

Lien avec l'élève\* :

A contacter en priorité : ☐

Nom de famille\* :

Civilité\* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage :

Prénom\* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle\* :

(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse\* :

Code postal\* :

Commune\* :

Pays\* :

@ Courriel :

Domicile :

Travail :

Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves :

☐ de recevoir des SMS : ☐

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité : ☐

La personne en charge, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève\* : \_\_\_\_\_

Civilité\* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille\* : \_\_\_\_\_

Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_

Commune\* : \_\_\_\_\_

Pays\* : \_\_\_\_\_

@ Courriel : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

Travail : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐

de recevoir des SMS : ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève\* : \_\_\_\_\_

Civilité\* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille\* : \_\_\_\_\_

Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

Travail : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire 2025/2026**.

Pour cela, remplissez ce formulaire.

Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

☐ **Oui, j'accepte** l'étude automatique de mon droit à bourse.

☐ **Non, je refuse**.

Vous-même :

Nom de famille\* (1) : \_\_\_\_\_

Nom d'usage (2) : \_\_\_\_\_

Prénom 1\* (3) : \_\_\_\_\_ Prénom 2 : \_\_\_\_\_ Prénom 3 : \_\_\_\_\_

Date de naissance\* : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Pays de naissance\* : \_\_\_\_\_

Département de naissance\* (4) : \_\_\_\_ Commune de naissance\* (4) : \_\_\_\_\_

Numéro fiscal : (13 chiffres)

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)\* (1) : \_\_\_\_\_ Sa civilité\* : Mme ☐ M. ☐

Son nom d'usage (2) : \_\_\_\_\_

Son prénom 1\* (3) : \_\_\_\_\_ Son prénom 2 : \_\_\_\_\_ Son prénom 3 : \_\_\_\_\_

Sa date de naissance\* : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Son pays de naissance\* : \_\_\_\_\_

Son département de naissance\* (4) : \_\_\_\_ Sa commune de naissance\* (4) : \_\_\_\_\_

Numéro fiscal : ( 13 chiffres)

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature :

3/4

Si vous souhaitez l'étude automatique du droit à bourse :

**RIB DU PARENT QUI FAIT LA DEMANDE DE BOURSE**

**COLLER ICI**

NOM et PRENOM de l'enfant :.....

Classe de l'enfant :.....

Date :.....

Signature du parent titulaire du RIB :

**Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 2, « représentants légaux »**

| Code                                               | Libellé                                                               | Code                                           | Libellé                                                             |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>                    |                                                                       | <b>OUVRIERS</b>                                |                                                                     |
| <b>10</b>                                          | Agriculteurs exploitants                                              | <b>62</b>                                      | Ouvriers qualifiés de type industriel                               |
| <b>ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b> |                                                                       | <b>63</b>                                      | Ouvriers qualifiés de type artisanal                                |
| <b>21</b>                                          | Artisans                                                              | <b>64</b>                                      | Chauffeurs                                                          |
| <b>22</b>                                          | Commerçants et assimilés                                              | <b>65</b>                                      | Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport |
| <b>23</b>                                          | Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus                             | <b>67</b>                                      | Ouvriers non qualifiés de type industriel                           |
| <b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES</b>       |                                                                       | <b>68</b>                                      | Ouvriers non qualifiés de type artisanal                            |
| <b>31</b>                                          | Professions libérales                                                 | <b>69</b>                                      | Ouvriers agricoles                                                  |
| <b>33</b>                                          | Cadres de la fonction publique                                        | <b>RETRAITES</b>                               |                                                                     |
| <b>34</b>                                          | Professeurs, professions scientifiques                                | <b>71</b>                                      | Retraités agriculteurs exploitants                                  |
| <b>35</b>                                          | Professions de l'information, des arts et des spectacles              | <b>72</b>                                      | Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise                 |
| <b>37</b>                                          | Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise                     | <b>74</b>                                      | Anciens cadres                                                      |
| <b>38</b>                                          | Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise                          | <b>75</b>                                      | Anciennes professions intermédiaires                                |
| <b>PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES</b>                  |                                                                       | <b>77</b>                                      | Anciens employés                                                    |
| <b>42</b>                                          | Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés                     | <b>78</b>                                      | Anciens ouvriers                                                    |
| <b>43</b>                                          | Professions intermédiaires de la santé et du travail social           | <b>PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</b> |                                                                     |
| <b>44</b>                                          | Clergé, religieux                                                     | <b>81</b>                                      | Chômeurs n'ayant jamais travaillé                                   |
| <b>45</b>                                          | Professions intermédiaires administratives de la fonction publique    | <b>83</b>                                      | Militaires du contingent                                            |
| <b>46</b>                                          | Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise | <b>84</b>                                      | Elèves, étudiants                                                   |
| <b>47</b>                                          | Techniciens                                                           | <b>85</b>                                      | Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)   |
| <b>48</b>                                          | Contremaîtres, agents de maîtrise                                     | <b>86</b>                                      | Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)  |
| <b>EMPLOYES</b>                                    |                                                                       |                                                |                                                                     |
| <b>52</b>                                          | Employés civils et agents de service de la fonction publique          |                                                |                                                                     |
| <b>53</b>                                          | Policiers et militaires                                               |                                                |                                                                     |
| <b>54</b>                                          | Employés administratifs d'entreprise                                  |                                                |                                                                     |
| <b>55</b>                                          | Employés de commerce                                                  |                                                |                                                                     |
| <b>56</b>                                          | Personnels des services directs aux particuliers                      |                                                |                                                                     |



Collège A. DRAIN CHAMBOURCY

## OPTION FACULTATIVE EDUC ESPORT

L'Esport désigne les compétitions de jeux vidéo en réseau local ou via Internet sur PC ou Consoles aujourd'hui retransmis sur des chaînes dédiées

**Projet Educ Esport :** Validé dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt, 20 établissements s'engagent dans ce projet pour une durée de 5 années en proposant une salle dédiée qui sera équipée par du matériel Esport. Cette salle pourra également être utilisée pour d'autres usages pédagogiques. L'EPL nomme deux professeurs qui seront les référents Esport en co-animation avec un animateur sportif recruté dans le cadre du projet. Leurs objectifs : • mettre en place et animer des sessions Esport auprès des élèves • promouvoir et accompagner les enjeux de cette culture vidéo-ludique.  
**Les élèves bénéficieront d'une heure et demie hebdomadaire, intégrée dans leur emploi du temps.**

**Quelles compétences ?** Les ateliers Esport favorisent l'émergence de compétences transverses identifiées par l'OMS autour des 5 paires suivantes :

- Savoir résoudre des problèmes / Savoir prendre des décisions • Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique • Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles • Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres • Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions

Aujourd'hui, avec les ateliers, elles sont complétées par l'acquisition de compétences numériques, du XXI<sup>e</sup> Siècle et comportementales

Les inscriptions sont soumises aux conditions suivantes :

- L'élève s'engage à être présent à chaque séance et devra justifier ses absences.
- L'élève peut également être appelé à participer à d'éventuelles répétitions supplémentaires, aux portes ouvertes du collège et à des manifestations extérieures.

**Attention : Cet enseignement est contingenté dans le respect du taux d'encadrement dédié pour un professeur.**

*NB : Les travaux menés au cours de l'année pourront faire l'objet d'une diffusion sur le site du collège ou académique : cette disposition suppose l'adhésion des parents à la diffusion de la voix et d'image (Le document académique sera fourni pour signature).*

Messieurs Quintane et Echelard

La cheffe d'établissement

✂ -----

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ souhaite inscrire mon enfant \_\_\_\_\_ à l'Educ esport du collège A. Drain.

Je note que cet enseignement facultatif nécessite la présence obligatoire de mon enfant à l'heure et demie hebdomadaire et à d'éventuelles répétitions supplémentaires.

L'inscription vaut engagement pour l'année scolaire

Date :

Signature des responsables légaux :



**Collège A. DERAÏN CHAMBOURCY**

## OPTION FACULTATIVE CHANT CHORAL

La pratique du chant choral contribue à l'épanouissement et au développement de l'enfant et de l'adolescent. En travaillant sa voix et sa respiration, l'élève développe sa concentration, sa sensibilité artistique et sa créativité. Si le chant choral favorise aussi l'écoute mutuelle, l'altérité et la mixité des âges, sa pratique est surtout un excellent moyen de développer la confiance en soi en permettant à l'élève de mieux aborder son parcours scolaire. C'est donc une opportunité d'épanouissement pour votre enfant.

Le collège A. Deraïn propose depuis trois ans un enseignement facultatif de chant choral, ouvert à tous les élèves de l'établissement.

**Les élèves bénéficieront d'une heure hebdomadaire, intégrée dans leur emploi du temps, en plus du cours d'éducation musicale.**

Les inscriptions sont soumises aux conditions suivantes :

- L'élève s'engage à être présent à chaque séance et devra justifier ses absences.
- L'élève peut également être appelé à participer à d'éventuelles répétitions supplémentaires, aux portes ouvertes du collège et à des manifestations extérieures.

Cette activité donnera lieu à une évaluation qui pourra être retenue dans le cadre du parcours artistique et culturel (notamment pour les élèves de troisième pour lesquels la validation du cycle 4 est prévue en fin d'année pour l'obtention du Diplôme National du Brevet). L'option peut également apporter des points supplémentaires au Brevet des collèges.

**Attention : Cet enseignement est contingenté dans le respect du taux d'encadrement dédié pour un professeur.**

*NB : Les travaux menés au cours de l'année pourront faire l'objet d'une diffusion sur le site du collège ou académique : cette disposition suppose **l'adhésion** des parents à la diffusion de la voix et d'image (Le document académique sera fourni pour signature).*

Madame BUCHERT  
Professeur d'éducation musicale et chant choral

La cheffe d'établissement

✂ -----

Je soussigné(e), ----- souhaite inscrire mon enfant ----- à la chorale du collège A. Deraïn.

Je note que cet enseignement facultatif nécessite la présence obligatoire de mon enfant à l'heure hebdomadaire et à d'éventuelles répétitions supplémentaires.

L'inscription vaut engagement pour l'année scolaire

Date :

Signature des responsables légaux :

# Inscription en ligne : je n'ai pas de compte SoHappy

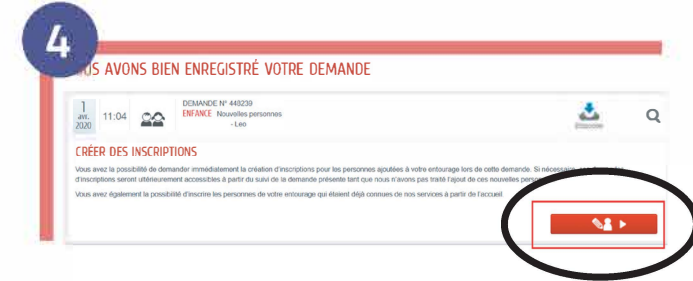
Cette démarche prend seulement quelques minutes, elle doit être effectuée sans interruption.

Je me rends sur le site [www.so-happy.fr](http://www.so-happy.fr)



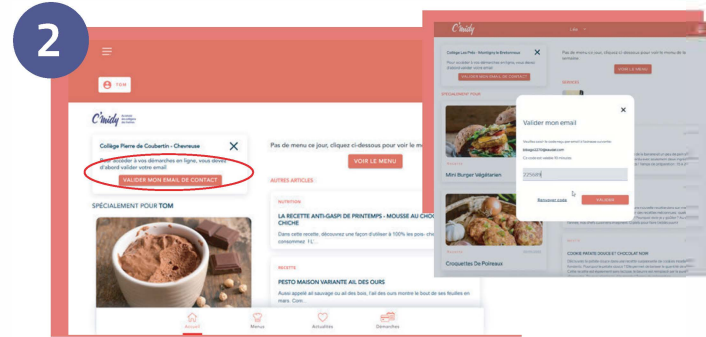
## Je crée mon compte

- Je clique sur "**Créer un compte**" et je sélectionne le profil "**Parent d'élève**" puis je renseigne mes informations personnelles.
- **J'ajoute mon ou mes enfants** : je saisis le nom de la ville, je sélectionne l'établissement (et non la ville) et le type de menu "Collège".
- **À noter** : pour les adultes déjeunant au restaurant scolaire, la démarche est identique.



## J'inscris mon ou mes enfant(s) (1/2)

- Je clique sur le bouton rouge pour finaliser mon ou mes inscription(s).
- Je clique sous le prénom de mon ou mes enfant(s) puis sur "Commencer".



## Je valide mon adresse mail

- Sur la page d'accueil, je clique sur "**Valider mon email de contact**".
- Je valide mon adresse mail en renseignant le code qui m'a été envoyé dans ma messagerie, objet "**Confirmer votre e-mail**".



## J'inscris mon ou mes enfant(s) (2/2)

- Je renseigne la fiche de chaque enfant : établissement, jours de restauration souhaités, numéro allocataire...

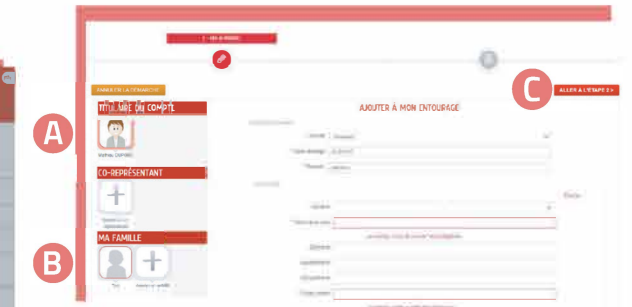
À noter, je pourrai ajuster ces jours en fonction de l'emploi du temps de mon enfant grâce à la rubrique « **Modifier mon forfait** » qui sera disponible début septembre.

- Je vérifie et valide puis, si j'ai un autre enfant à inscrire, je refais cette démarche.



## Je complète les informations de ma famille

- Dans le même bloc, je clique sur "**Finaliser mon inscription**" et je vérifie à nouveau mon adresse mail.
- Je clique sur le titulaire du compte **A** et je complète mes informations personnelles. Je peux ajouter si je le souhaite un co-représentant en cliquant sur "Ajouter un co-représentant".
- Je clique sur mon ou mes enfant(s) sous "**Ma famille**" **B** et complète les informations demandées.
- Je clique sur le bouton "**Aller à l'étape 2**" **C**.
- Je vérifie mes informations puis je clique sur le bouton vert "**valider**".



## J'attends la validation de mon inscription

- Mon inscription me sera confirmée par mail dès que possible.
- Je peux suivre son statut en cliquant sur "**Consulter mes demandes**". (inutile de refaire la démarche plusieurs fois)
- Une fois l'inscription validée, je pourrai accéder à mes services (paiement, réservation des repas...) à partir de septembre depuis la rubrique Démarches.

C'est fini!

## Besoin d'aide ?

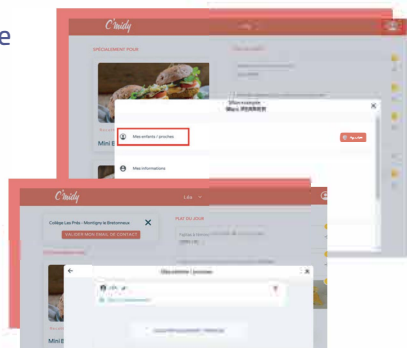
Consultez le tutoriel vidéo en cliquant ici ou en flashant le code suivant



# Inscription en ligne : j'ai déjà un compte SoHappy

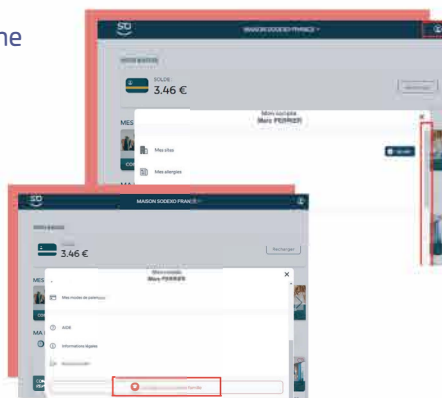
## J'ai déjà un compte SoHappy pour mon enfant en primaire

- Je me connecte à SoHappy et je clique sur l'icône "profil"  en haut à droite.
- Je clique sur "mes enfants / proches" puis sur le bouton "Gérer les établissements" et "Ajouter un établissement".
- Je poursuis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



## J'ai déjà un compte SoHappy pour ma restauration d'entreprise

- Je me connecte à SoHappy et je clique sur l'icône "profil"  en haut à droite.
- Je descends en bas de la page, puis je clique sur "Accéder à mon univers famille".
- J'arrive sur un univers rouge. Je clique sur le bouton central "Ajouter un proche".
- Je poursuis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



## Une interrogation ? Nous sommes à votre écoute !



Depuis la foire aux questions **SoHappy**, accessible depuis la **rubrique Aide**.

En posant une question sur le **chatbot**, disponible 24h/24.



Et si vous **ne disposez pas** d'un accès internet, par téléphone au 01 30 85 99 90, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.